

■ **Fondation Jean-Hippolyte Guignard**, à Nyon, chemin du Midi 8, c/o Andrée Guignard, CH-550-1042492-4. Nouvelle fondation. Statuts: 22 novembre 2004. But: aider, soutenir et encourager les jeunes artistes, actifs dans le domaine de la peinture et résidant dans le canton de Vaud, soit par la remise de prix, soit par une aide financière destinée à un complément de formation, à une aide à la création, à l'organisation d'une exposition, à l'édition d'un ouvrage, à la mise en valeur d'une oeuvre, etc.; mise en valeur de la collection de peintures, de dessins et d'esquisses de Jean-Hippolyte Guignard. Conseil: 3 à 5 membres. La fondation est engagée par la signature collective à deux de Guignard Andrée, de Longirod, à Nyon, présidente, Poncet Gabriel, de et à Vich, vice-président, et Rossier Pierre-Alain, de Salins, à Arzier, secrétaire, tous avec signature collective à deux. Réviseur: ALR Fiduciaire A.L.Rummel S.A., à Nyon.
Journal no 12254 du 29.11.2004
(02571022 / CH-550.1.042.492-4)